

Fribourg, le 6 juin 2024

g:\c\_leistung\c1\_vm\swiss\_paramedic\01\_verbandsfuehrung\01\_hv\2024\05\_protokoll\240606kb\_f\_01\_protokoll\_hv\_2024.docx

## Procès-verbal de la 34<sup>ème</sup> assemblée générale 2024

<b>Date</b>	Jeudi 6 juin 2024
<b>Heure</b>	17h30 – 18h20
<b>Lieu</b>	Forum Fribourg, Granges-Paccot (FR)
<b>Participants</b>	Michael Schumann, président Renaud Jaquet, vice-président Michel Eigenmann, membre du comité Simone Huber, membre du comité Andreas Jöhl, membre du comité Emmanuel Müller, membre du comité Peter Ott Meroni, membre du comité Elmar Rollwage, membre du comité  Katja Boschian, secrétariat général, procès-verbal  35 membres présents (selon la liste des présences)
<b>Excusé</b>	David Hedinger, membre du comité

## **Ordre du jour**

<b>1. Accueil .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Élection des scrutateurs/-trices .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2023 .....</b>	<b>3</b>
<b>4. Approbation du rapport annuel 2023 .....</b>	<b>3</b>
<b>5. Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2023.....</b>	<b>4</b>
<b>6. Décharge au comité .....</b>	<b>5</b>
<b>7. Élections (comité, organe de révision) .....</b>	<b>6</b>
7.1 Élections comité .....	6
7.2 Élection de l'organe de révision .....	6
<b>8. Approbation du programme annuel 2024 .....</b>	<b>6</b>
<b>9. Motions .....</b>	<b>7</b>
9.1 Motions des membres .....	7
9.2 Motions du comité.....	7
<b>10. Approbation du budget 2024 .....</b>	<b>7</b>
<b>11. Adoption des cotisations des membres 2025 .....</b>	<b>8</b>
11.1 Approbation des cotisations des membres 2025.....	8
11.2 Motion et argumentaire pour l'exonération de la cotisation à l'association pour les membres des comités des sections.....	9
<b>12. Varia .....</b>	<b>9</b>

## **1. Accueil**

Le président et le vice-président souhaitent la bienvenue aux participants à l'assemblée générale de la Swiss Paramedic Association.

## **2. Élection des scrutateurs/-trices**

Michael Schumann propose André Wilmes et Thomas Brunner comme scrutateurs.  
**L'assemblée élit les deux scrutateurs à l'unanimité.**

Votants : 35

Majorité absolue : 18

*Majorité des 2/3 : Pas nécessaire, car il n'y a pas de modification des statuts.*

## **3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2023**

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2023 était joint à l'invitation. Les membres ne forment ni d'objections ni de questions.

**Le procès-verbal est approuvé sans corrections par 34 voix pour et 1 abstention.**

## **4. Approbation du rapport annuel 2023**

Le rapport annuel du président a été publié dans les documents de l'invitation.

Michael Schumann remercie tous les membres ainsi que les sections et les comités des sections, qui font un excellent travail.

Les thèmes centraux 2023 étaient les suivants :

Michael Schumann évoque les thèmes de politique professionnelle tels que les prises de position sur la pénurie de personnel qualifié et la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers, qui ont été rédigées.

Des contacts ont également été pris avec la CRS concernant le processus insatisfaisant d'admission de personnel étranger en Suisse.

Michael Schumann remercie le groupe de travail « Médias et prises de position », qui réagit à chaque fois rapidement et de manière professionnelle aux demandes des médias.

Michael Schumann informe également de la finalisation du changement de nom et du logo de la Swiss Paramedic Association. Il s'agissait notamment d'acquies de nouveaux Give Aways et panneaux d'affichage pour les apparitions publiques ainsi que l'adaptation du site web.

En ce qui concerne l'application de l'association, Michael Schumann informe que dans le cadre des objectifs annuels 2023, Swiss Paramedic a investi dans la communication avec les membres. L'application de l'association s'est développée de manière réjouissante auprès des sections de Suisse romande. De nombreux membres s'informent régulièrement via le canal « Swiss Paramedic-News ». Désormais, tous les membres pourront en outre échanger des informations entre les sections. Début 2024, l'application a ensuite été mise à la disposition de tous les membres.

Par ailleurs, Michael Schumann rend compte de la session web « Swiss Paramedic en dialogue V », qui a eu lieu le 19.6.2023 avec une cinquantaine de participants des trois régions linguistiques - un suivi de cette session doit être organisé en 2024.

En outre, il raconte la création de la section Suisse centrale. L'assemblée constitutive a eu lieu le 3 octobre 2023 à Altdorf UR. Tous les membres dont le lieu de travail se situe dans les cantons UR, SZ, NW, OW, LU et ZG font donc partie de la section Suisse centrale depuis le 1er janvier 2024.

Un appel est à nouveau lancé pour que les membres dont le lieu de travail se situe dans l'un de ces 6 cantons et qui ne se sont pas encore annoncés activement auprès du secrétariat le fassent, afin qu'ils puissent être rattachés à la section Suisse centrale.

Michael Schumann rapporte que vers la fin de l'année, le comité s'est penché sur les possibilités de développement professionnel. Un modèle a été présenté et discuté, qui doit être développé en collaboration avec les membres, les partenaires et les (hautes) écoles. L'accent est mis sur les possibilités de développement professionnel. A l'avenir, outre la formation ES existante, des possibilités de formation de base et/ou de formation continue HES (BSc / MSc) doivent être créées. L'objectif de Swiss Paramedic est d'initier la mise en place d'offres de formation et de fonctions attrayantes et orientées vers l'avenir dans le domaine du sauvetage.

Renaud Jaquet explique ensuite la collaboration et les actualités avec et en provenance des sections. Les sections sont également en contact étroit avec le comité dans le cadre de clarifications légales ou de thèmes régionaux.

Enfin, Michel Eigenmann donne des informations sur l'actualité du magazine « star of life ».

**Le rapport annuel 2023 est approuvé par 34 voix pour et 1 abstention.**

## **5. Approbation des comptes annuels et le rapport de l'organe de révision 2023**

Par rapport à l'année précédente, le nombre de membres a légèrement augmenté en 2023. A la fin de l'année 2023, 1'948 personnes étaient membres de la Swiss Paramedic. Katja Boschian explique la croissance réjouissante du nombre de membres. En l'espace de 8 ans, le nombre de membres de Swiss Paramedic a augmenté de 1'000 personnes. Une croissance aussi importante implique toutefois la maîtrise d'un système d'adhésion très dynamique et plus coûteux. C'est ce qu'explique Katja Boschian à l'aide de quelques chiffres concernant le nombre d'entrées/sorties, de changements de statut et de rappels traités par le secrétariat général en 2023.

Michael Schumann explique les comptes annuels en commençant par un aperçu du **capital de l'organisation**.

Lors des assemblées générales des années précédentes, le capital de l'association ou de l'organisation a toujours été présenté sans déduction de la perte actuelle. C'est pourquoi le capital de l'organisation, y compris la perte et les provisions, est à nouveau visible ci-dessous :

Au 31.12.2021	Au 31.12.2022	Au 31.12.2023	
122'164.62	80'183.90	21'337.95	<b>Capital de l'organisation après déduction de la perte</b>
87'510.45	74'290.40	57'046.07	<b>Provisions</b>
-9'456.87	-41'980.72	-58'845.95	<b>Perte</b>

Le capital de l'organisation s'élève à CHF 21'337.95 au 31.12.2023.

Les comptes annuels se soldent par une perte de CHF 58'845.95, alors que le budget prévoyait une perte de CHF 19'192.50.

Les **explications détaillées sur les comptes annuels 2023 sont disponibles** dans [l'invitation à l'assemblée générale 2024 \(swissparamedic.ch\)](https://www.swissparamedic.ch), pages 16-17.

#### Principales raisons des pertes :

- Charges du **secrétariat général**: Forte augmentation du nombre de membres au cours des dernières années, gestion très dynamique des membres, passage au système d'exploitation Abacus.
- **Secrétariat des sections** : Création de la section Suisse centrale
- Recettes moindres pour les annonces imprimées dans le magazine « **star of life** ».
- **Projets marketing** : Nouveau nom - finalisation de la révision des documents, coûts de production/coordination des nouveaux give aways, sponsoring des prix de diplômes des prestataires de formation.
- **App** : Coûts de licence, dépenses pour les réunions, élaboration de documents mise en service de l'app pour les autres membres (Suisse orientale/centrale, Tessin, autres membres)
- **Téléphone/courriel/informatique** : Frais de licence, IT-Support

En résumé, le compte de résultats et les explications montrent que des diminutions de recettes et des augmentations de dépenses sont apparues dans pratiquement tous les domaines. En conséquence, le comité a décidé de prendre des mesures pour réaliser des économies. Les services aux membres ne sont pas touchés.

L'accent est mis sur la poursuite de la numérisation de la gestion des membres, le report de projets (p. ex. le report de la conférence stratégique à 2025/2026) et l'optimisation des processus, afin que les finances de Swiss Paramedic puissent à nouveau être stabilisées après l'achèvement des grands projets que sont l'application, le changement de nom/logo et le changement de système pour la gestion des membres en 2024.

Les autres produits et charges correspondent dans l'ensemble au budget.

**Les membres approuvent les comptes annuels par 28 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions, ainsi que le rapport de l'organe de révision 2023 par 34 voix pour et 1 abstention.**

## 6. Décharge au comité

Katja Boschian demande aux membres de donner décharge pour l'année 2023.

**Les membres donnent décharge au comité par 33 voix pour et 2 abstentions.**

## 7. Élections (comité, organe de révision)

### 7.1 Élections comité

Les membres du comité suivants ont déjà été élus pour la période 2023-2024.  
Les réélections auront lieu lors de l'assemblée générale 2025.

- Michael Schumann, président
- Renaud Jaquet, vice-président
- Michel Eigenmann
- David Hedinger
- Simone Huber
- Andreas Jöhl
- Emmanuel Müller
- Peter Ott Meroni
- Elmar Rollwage

Giacomo Pagnoni se présente comme nouveau membre du comité.

**Giacomo Pagnoni est élu à l'unanimité comme membre du comité pour la période 2024-2025.**

Ibrahim Salah se présente comme nouveau membre du comité.

**Ibrahim Salah est élu à l'unanimité comme membre du comité pour la période 2024-2025.**

### 7.2 Élection de l'organe de révision

Le comité propose d'élire la Truvag Revisions AG à Sursee comme organe de révision.

**L'assemblée des membres élit la Truvag Revisions AG à l'unanimité comme organe de révision.**

## 8. Approbation du programme annuel 2024

Andreas Jöhl présente le programme annuel 2024.

### Politique professionnelle et associative :

- Maintenance et extension du réseau Swiss Paramedic.
- Depuis novembre 2023, le comité discute du nouveau point de l'ordre du jour « Réseautage / Lobbying avec la politique » et détermine régulièrement où et avec qui il est possible de renforcer le lobbying afin de pouvoir se mettre encore plus en réseau avec la politique (professionnelle).
- Les objectifs stratégiques seront poursuivis conformément en fonction du « Story of Strategy » et aux documents établis sur la base des résultats de la séance de réflexion stratégique de 2021.
- Le groupe de travail « Médias + prises de position Swiss Paramedic Association » s'occupe de thèmes actuels afin de présenter de manière optimale les profils professionnels au public.

### Formation :

- Le développement professionnel des ambulanciers/-ières est activement encouragé. La Swiss Paramedic s'engage pour des solutions raisonnables, soutient et coordonne.
- Congrès Suisse de la médecine d'urgence : réaliser avec succès.

- Création d'un modèle de formation/développement pour les carrières spécialisées dans les services de secours. Celui-ci doit être discuté avec les partenaires et les (hautes) écoles.

**Communication :**

- L'application Swiss Paramedic sera disponible au début de l'année 2024 pour les membres restants des sections de Suisse orientale, de Suisse centrale, du Tessin et des autres régions. En outre, la poursuite de la viabilité financière sera examinée en permanence.

A partir de 2024, il s'agira d'inciter tous les membres à télécharger l'application, à se connecter et à l'utiliser activement. A l'avenir, ce canal de communication pourra surtout être utilisé pour toutes les informations des sections, pour les informations de Swiss Paramedic ainsi que pour les échanges entre eux. Cela permettra d'optimiser encore la communication avec et entre les membres.

- Une Websession de la Swiss Paramedic sera organisée pour tous les membres dans le sens d'un échange d'expériences. Celle-ci aura lieu le lundi 18 novembre 2024 de 16h00 à 18h00 en ligne par zoom.

**Le programme annuel 2024 est approuvé à l'unanimité.**

## **9. Motions**

### **9.1 Motions des membres**

Aucune motion des membres n'a été soumise. La motion de la section Fribourg est traitée au point 11 de l'ordre du jour.

### **9.2 Motions du comité**

Le comité ne soumet pas des motions.

## **10. Approbation du budget 2024**

Le budget 2024 prévoit un bénéfice de CHF 307.50.

Les **explications détaillées du budget 2024** sont disponibles dans [l'invitation à l'assemblée générale 2024 \(swissparamedic.ch\)](https://www.swissparamedic.ch), pages 23-24.

Michael Schumann explique les principales raisons de l'augmentation/diminution des recettes et de l'augmentation/diminution des dépenses à l'aide d'un aperçu.

### **Raisons principales côté recettes :**

- Cotisation des membres : ↗ Augmentation des recettes en raison de l'augmentation de la cotisation.
- Magazine star of life : ↘ Diminution des recettes des annonces prise en compte.
- Congrès d'urgence : ↗ Bénéfice du congrès 2024 budgété.

### **Raisons principales côté dépenses :**

- Secrétariat/ fiduciaire : ↗ Augmentation du budget pour faire face à toutes les demandes, aux membres et à la comptabilité ainsi qu'à l'organisation/ réalisation/procès-verbal des réunions.

- Consultation : 📉 Report de la réunion stratégique à 2025.
- Frais de traduction : 📉 Traduction des procès-verbaux désormais via DeepLPro.
- Croissance du comité : ➡ Plus de paiements d'honoraires 📉 Moins de frais
- Coûts des séances : 📉 Séances à Sursee/participation hybride possible
- star of life : ➡ Plus de travail pour la rédaction/layout, plus d'honoraires pour la commission de rédaction
- Site web : ➡ mise à jour Typo3, changement d'agence Hosting, ajout d'autres traductions en italien, gestion régulière
- Relations publiques : ➡ Présentation de l'association, session web de Swiss Paramedic, frais de licence/gestion de l'app (passage des membres de la Romandie à l'app Involve, garantir l'accès aux autres membres, gestion du login)
- Frais de port : 📉 en raison de la numérisation
- Téléphone/E-Mail/informatique : ➡ Frais Hosting, gestion des adresses électroniques Swiss Paramedic, support du service informatique

**En 2024, le focus sera mis sur les points suivants :**

- Communication avec les membres (application, site web, magazine star of life, gestion des membres)
- Achèvement définitif des projets : App, changement de nom/logo, changement de système pour les membres
- Stabilisation du budget financier pour l'avenir

Un membre présent demande comment on peut estimer le coût financier de l'application et, si aucune amélioration ne se dessine au niveau des finances, s'il est possible de réagir rapidement et, le cas échéant, de supprimer l'application.

Michael Schumann explique que le comité va suivre cette évolution. Comme l'application n'a été ouverte aux autres membres qu'au début de l'année et que le comité, Emmanuel Müller en tête, s'est beaucoup investi ces dernières années dans la mise en place et le contenu de l'application, il serait trop tôt pour la supprimer. L'objectif est que l'application puisse être utilisée dans son intégralité comme moyen de communication.

S'il s'avérait en 2025 que l'application n'est plus viable, elle pourrait être supprimée à relativement court terme.

**Les votants approuvent le budget 2024 à l'unanimité.**

## **11. Adoption des cotisations des membres 2025**

### **11.1 Approbation des cotisations des membres 2025**

Le comité de Swiss Paramedic demande d'approuver les cotisations des membres inchangées pour l'année 2025 comme suit :

<b>Membre actif *</b>	CHF 160.-
<b>Membre junior **</b>	CHF 50.-
<b>Membre passif *</b>	CHF 70.-

\* Les membres des sections suivantes paient une cotisation supplémentaire de CHF 20.-/année : FR, GE, NE, VD, VS, TI, Ostschweiz, Zentralschweiz

\*\* Les membres juniors sont exemptés de la cotisation à la section.

**L'assemblée générale approuve à l'unanimité les cotisations des membres pour 2025.**

## **11.2 Motion et argumentaire pour l'exonération de la cotisation à l'association pour les membres des comités des sections**

### **Exonération de la cotisation à l'association :**

- Les membres du comité de Swiss Paramedic sont exonérés de la totalité de la cotisation à l'association et à la section.
- Les membres du comité des sections demandent une exonération de la cotisation à l'association à partir du 1.1.2025.

La **motion** est visible dans [l'invitation à l'assemblée générale 2024 \(swissparamedic.ch\)](https://www.swissparamedic.ch) à la page 25.

Michael Schumann explique la motion de la section Fribourg. Le comité recommande d'accepter cette proposition, car l'exonération des cotisations peut être considérée comme une motivation pour les membres du comité des sections et que ceux-ci peuvent être déchargés dans leur travail au sein du comité, où de nombreux frais ne sont pas décomptés.

Un membre présent estime qu'il est important de veiller à ce que le nombre de membres du comité soit proportionnel à la taille de la section. Katja Boschian explique que les statuts des sections fixent le nombre minimum de membres du comité. Michael Schumann indique que l'on veille à ce que le comité d'une section ne soit pas trop grand par rapport à sa taille.

Les membres doivent maintenant voter sur la question de savoir si les membres du comité des sections seront exemptés du paiement de la cotisation pendant leur mandat actif à partir de 2025.

**L'assemblée générale approuve la proposition d'exonération de la cotisation à l'association pour les membres du comité de section à partir du 1.1.2025 par 26 voix pour, 5 voix contre et 4 abstentions.**

## **12. Varia**

### **Application de l'association**

Emmanuel Müller informe que depuis février 2024, l'application a été ouverte à tous les membres. Il est recommandé aux membres qui ne se sont pas encore inscrits de le faire afin de recevoir les dernières informations des sections et de l'association.

De plus, tous les membres des sections de la Suisse romande doivent encore penser à faire passer l'application de l'association à l'application d'Involve. En été, l'application de l'association sera mise hors service et seule l'application Involve fonctionnera encore.

Le président remercie toutes les personnes présentes de leur participation et leur souhaite une suite captivante du Congrès suisse de médecine d'urgence. Il remercie ses collègues du comité, au secrétariat général, à Ernst Hilfiker pour son travail comme rédacteur en chef ainsi que tous les collaborateurs qui œuvrent au sein de la Swiss Paramedic.

### **Swiss Paramedic Association**



Katja Boschian  
Secrétariat général